

Port-Cartier, le 4 septembre 2018

Objet : Proposition de partenariat - Gala des entreprises 2018

Cher membre,

La Chambre de commerce de Port-Cartier est heureuse de présenter l'Édition 2018 du Gala des entreprises qui aura lieu le samedi 3 novembre 2018 à l'agora du Complexe récréatif et culturel de la ville de Port-Cartier à 18 heures. Animée par la remise de prix dans différentes catégories, nous vous assurons que cette soirée unique sera encore une fois des plus mémorables.

Sous la présidence d'honneur de monsieur Pierre Lapointe, président et chef de la direction d'ArcelorMittal, nous soulignerons le travail et l'excellence des entreprises qui se sont démarquées par la qualité de leurs services et leur performance au cours des deux dernières années. Nous soulignerons également l'apport des organismes à but non lucratif qui se dévouent pour le mieux-être de la population Port-Cartoise.

Bien sûr, pour la réussite d'un tel événement, nous avons besoin de partenaires financiers. Afin d'accroître la visibilité de votre entreprise nous vous invitons à prendre connaissance du plan de partenariat joint à cet envoi.

Espérant votre appui et votre présence lors de cette soirée, nous vous prions de recevoir nos salutations les meilleures.



Jean-Marie Potvin, président
Chambre de commerce de Port-Cartier